

**MUNICIPALITÉ DE  
NOTRE-DAME-DES-SEPT-DOULEURS  
PROVINCE DE QUÉBEC  
G0L 1K0**

---

**Procès-verbal de la séance régulière du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, tenue le 4 mars 2017, à 9 h 00 au Centre communautaire, 6203 chemin de l'Île**

Sont présents monsieur le conseiller Léonce Tremblay et madame la conseillère Louise Newbury formant quorum sous la présidence de M. Léopold Fraser, maire.

Est aussi présent M. Denis Cusson, directeur général agissant à titre de secrétaire.

1. Ouverture de la séance

M. Léopold Fraser, maire, déclare la session ouverte à 9 h 00.

2. Vérification du quorum

Trois membres sont présents. M. Charles Méthé et M. Carol Caron ont motivé leur absence.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

**Résolution numéro 17.03.04.01**

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par Mme Louise Newbury, que le conseil adopte l'ordre du jour.

**Adoptée à l'unanimité**

4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2017

**Résolution numéro 17.03.04.02**

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léopold Fraser, que le conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du 4 février 2017.

**Adoptée à l'unanimité**

5. Suivis au procès-verbal

- Les Architectes Goulet et Lebel ont été sollicités pour la rédaction des plans et devis pour les travaux complémentaires à l'École Michaud. À court terme ce n'est pas possible;
- Les Chapitaux Germain Dumont ont été avisés de la résolution du conseil une offre de négociation a été faite le 17 février ;

- Les déclarations des intérêts pécuniaires des élus ont été transmises au ministère des Affaires municipales le 8 février ;
- Les modifications proposées au règlement numéro 39 sur le CCU ont été transmises au CCU le 13 février ;
- Le document sur «Les conditions d'entreposage dans les immeubles municipaux» a été transmis aux organismes concernés le 2 mars ;
- L'ouverture de poste pour agent/agent de bureau a été fait le 9 février ;
- La résolution du conseil adoptant la tarification des déchets au Lieu d'enfouissement technique pour l'année 2017 a été transmise à la Ville de Rivière-du-Loup le 10 février;
- L'inscription du directeur général au congrès de l'ADMQ a été faite le 28 février ;
- L'appui du conseil à la création d'une banque postale a été transmise le 22 février ;
- La résolution mandatant le CCU pour revoir la terminologie utilisée dans les règlements d'urbanisme a été transmise au président du CCU et à Mme Julie Lemieux le 10 février ;
- La Commission consultative des familles et des aînés a été informée de la résolution adoptée par le conseil concernant leur offre de coordination de la mise-à-jour de la politique à l'endroit des aînés, (MADA), le 20 février ;
- L'Atelier Régis Savard a été informé de l'adoption de sa soumission pour la construction d'ameublement pour enfant et le paiement a été effectué le 15 février ;
- La demande de soutien financier à la Caisse Desjardins de Vigier et Villeray pour l'ameublement de la bibliothèque et du Centre communautaire a été déposé le 27 février ;
- La résolution du conseil concernant le projet d'affichage sur l'autoroute 20 a été transmise à M. Gérald Dionne le 21 février ;
- Le rapport financier pour le Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) a été transmise au ministère des Transport le 8 février ;
- Les fournisseurs ont été payés.

## 6. Rapport du Maire

- Rencontres de travail hebdomadaires avec le directeur général ;
- Rencontre du comité de sécurité incendie le 5 février : revoir le règlement de prévention des incendie et le mandat du comité;
- Rencontre de la MRC le 16 février : Le fonds éolien a distribué 1 M \$ aux organismes du milieu ; Me Caroline Desjardins sera la procureure dans les poursuites des causes pénales à la Cour municipale; il nous faudra nommer une personne dans nos règlements, si ce n'est pas fait, pour émettre les constats d'infraction et la personne en faute aura 30 jours pour contester l'infraction;
- Rencontre du comité de santé le 17 février ;
- Rencontre avec la Corporation des maisons du Phare le 18 février pour une nouvelle entente de gestion et la réalisation des travaux ;
- M. Louis Langlois, qui fut résident à l'île et qui a suivi la généalogie de quelques familles à l'île, est en phase terminale. Il faudrait évaluer une façon d'honorer sa mémoire considérant son implication dans la communauté;
- Rencontre de la MRC le 28 février : des représentants des Caisses Desjardins ont expliqué les décisions des fermetures de comptoirs dans diverses municipalités ; des représentants de la Société du parc Kiskotuk ont présenté les actions à venir l'établissement d'un camping avec des observatoires ; le transport collectif : démarche pour obtenir un financement avec la perception de 1¢ par litre d'essence vendu et un

financement additionnel du MTQ, le circuit serait de Rivière-du-Loup à Rimouski en passant par L'Isle-Verte et l'opérateur serait choisi par appel d'offres.

### 7. Correspondance

La liste de la correspondance reçue a été remise aux membres du conseil.

### 8. Première période de questions

Deux personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Hommage à Louis Langlois;
- Aménagement de la salle du Centre communautaire en utilisant des éléments de l'histoire de l'île, avoir une œuvre d'art;
- Utilisation des locaux pour une activité communautaire à l'occasion du 8 mars qui n'est pas sous la responsabilité d'un organisme.

### 9. Affaires en cours

#### 9.1 État des projets d'immobilisation

##### 9.1.1 Projet Quai-d'en-Haut

###### .1 Certificat d'autorisation

Le résultat de l'analyse des dernières demandes d'information devrait nous être donné cette semaine.

##### 9.1.2 Centre communautaire de l'île

###### .1 Certificat de paiement no 5

### **Résolution numéro 17.03.04.03**

**CONSIDÉRANT** la demande et certificat de paiement numéro 5 émis par les Architectes Goulet et Lebel ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte le certificat de paiement numéro 5 et paie à Chapiteaux Germain Dumont la somme de 50 170,16 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

##### 9.1.3 École Michaud

Il n'est pas possible pour l'instant aux Architectes Goulet et Lebel de faire le devis des travaux pour la réparation d'une partie du mur sud et ouest qui est endommagé par de la pourriture sur la structure.

## 9.2 Campagne de levée de fonds pour l'acquisition d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence

La campagne a recueilli à ce jour 6 280 \$. Les membres de la communauté ont contribué pour 3 830 \$ sur un objectif de 4 000 \$ et les organismes et institutions pour 2 450 \$. Des frais de 46,14 \$ ont été perçus par PayPal. Le coût net du traineau a été de 5 315,52 \$ et le coût net en transport de 337,80 \$. Il y a donc un surplus de 580,54 \$ actuellement. D'autres sommes sont à venir.

### 9.2.1 Fin de la campagne

#### **Résolution numéro 17.03.04.04**

**CONSIDÉRANT QUE** la campagne de financement a atteint son objectif global ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay,  
**Que** le conseil mette fin à la campagne de levée de fonds pour l'acquisition d'un traineau pour les transferts médicaux d'urgence ;

**Que** le conseil adopte une motion de remerciement et de félicitation à l'endroit du comité organisateur de la campagne au comité de santé, M. Léonce Tremblay, M. André-Pierre Contandriopoulos et M. Léopold Fraser, ainsi qu'à M. Gérald Dionne jr et Mme Élise Morbidelli pour l'aide qu'ils ont apportée.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.2.2 Création d'un fonds santé

#### **Résolution numéro 17.03.04.05**

**CONSIDÉRANT** le surplus financier qui a résulté de la collecte de fonds ;

**CONSIDÉRANT QU'**il y a lieu d'affecter les surplus de la campagne à un fonds Santé administré par la Municipalité ;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par **Mme Louise Newbury**, que le conseil adopte que les surplus obtenus dans la campagne de levée de fonds soient mis dans un fonds santé.

**Adoptée à l'unanimité**

## 9.3 Entretien des chemins d'hiver

Depuis la dernière séance du conseil, la dameuse a été passée à six reprises.

- 1 fois le Chemin de l'île et le Chemin du Phare ;
- 1 fois le Chemin de l'île uniquement ;
- 1 fois de l'héliport au Bout-d'en-Bas et avec le Chemin du Phare ;
- 3 fois de l'héliport au Bout-d'en-Haut.

Un rapport sur l'entretien des chemins d'hiver depuis le début de l'hiver est déposé par le directeur général.

#### 9.4 Politique d'utilisation et de location des locaux municipaux

##### **Résolution numéro 17.03.04.06**

**CONSIDÉRANT** le besoin de revoir la politique d'utilisation et de location des bâtiments municipaux ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay,  
Que le conseil adopte les modifications apportées à la politique d'utilisation et de location des locaux municipaux;  
Que la tarification pour la location de locaux soit revue.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 9.5 Poste d'agent/agent de bureau

##### **Résolution numéro 17.03.04.07**

**CONSIDÉRANT QU'**aucune nouvelle offre de services n'a été reçue pour le poste agent ou agente de bureau ;

**CONSIDÉRANT QUE** M. Yves Gagnon avait soumis sa candidature en août dernier et est toujours intéressé et disponible pour un emploi à l'administration et à la gestion pour la Municipalité ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léopold Fraser,  
Que le conseil engage M. Yves Gagnon à l'administration et à la gestion en soutien au travail du directeur général pour une durée d'un an renouvelable ;  
Que le directeur général voit à la réorganisation des tâches en tenant compte des habiletés, connaissances et disponibilités de chacun.

**Adoptée sur division**

#### 10. Affaires nouvelles

##### 10.1 Appel de candidatures pour deux postes au CCU

##### **Résolution numéro 17.03.04.08**

**CONSIDÉRANT QUE** les mandats de deux membres du CCU sont arrivés à leur terme;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay,  
Que la Municipalité fasse un appel de candidatures comme membre du CCU pour un mandat de deux ans.

**Adoptée à l'unanimité**

##### 10.2 Demande de soutien financier dans le cadre du Programme d'aide à l'amélioration du réseau routier municipal (PAARRM) pour 2017

##### **Résolution numéro 17.03.04.09**

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'améliorer le réseau routier ;

Il est **proposé par M. Léonce Tremblay**, appuyé par Mme Louise Newbury, que la Municipalité présente une demande de subvention auprès de Monsieur Jean D'Amour, député de Rivière-du-Loup-Témiscouata, au montant de 12 000 \$ dans le cadre du Programme d'amélioration du réseau routier pour les travaux prioritaires suivants :

1- Jonction Route à Clopha et Chemin de l'Île

Les travaux sont à poursuivre à cet endroit pour l'écoulement de l'eau de pluie qui demeure dans le chemin. Il faudra rehausser le chemin, creuser un fossé et construire un puits perdu.

2- Remplacement de ponceaux brisés et creusage de fossés

À plusieurs endroits des ponceaux en ciment sont cassés ou d'autres en acier ont été brisés par le passage de la niveleuse. Ils seront à remplacer. Des sections de fossés devront être creusées plus profondément afin de mieux canaliser l'eau de pluie vers les ponceaux.

3- Rehaussement et rehaussement du chemin devant le 7708, chemin de l'Île

Il y a quelques années c'est endroit avait été baissé afin de faciliter l'usage d'une côte abrupte pour accéder à des résidences. Cette intervention a fait en sorte qu'actuellement le chemin, à cet endroit, est en déclinaison vers le sud. Ce qui rend cette section dangereuse en été et en hiver. Il faudra donc baisser le côté nord de la section ou hausser le côté sud à cet endroit afin de rendre le chemin égal.

**Adoptée à l'unanimité**

11. Urbanisme

11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme – Louise Newbury

Il n'y a pas eu de demande de permis à traiter.

11.1.1 Dépôt de documents

Dépôt du rapport d'activités et du plan de travail pour 2017.

11.1.2 Adoption de rapports du CCU

**Résolution numéro 17.03.04.10**

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu de l'article 82 du Code municipal les comités rendent compte de leurs travaux par des rapports signés par leur président ou la majorité de leurs membres; nul rapport de comité n'a d'effet avant d'avoir été adopté par le conseil à une séance ordinaire.

**CONSIDÉRANT** les procès-verbaux du CCU de septembre 2016 à décembre 2016 ;

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte les procès-verbaux des réunions du 2 septembre 2016, du 24 septembre 2016, du 29 octobre 2016, du 19 novembre 2016 et du 10 décembre 2016.

**Adoptée à l'unanimité**

12. Rapport des comités (représentants municipaux)

12.1 Comité de Sécurité incendie – Carol Caron

Une rencontre du comité a eu lieu le 4 février.

12.2 Santé – Léopold Fraser

Un bilan de la campagne a été fait par le comité de santé. Une lettre de remerciement a été transmise à Mme Isabelle Malo du CISSS pour le soutien financier de l'organisme. Les démarches se maintiennent pour la reconnaissance du point de service comme étant un dispensaire.

12.3 Affaires familiales et des aînés – Léopold Fraser

Il y a eu une rencontre à Montréal des trois membres de la Commission consultative des familles et des aînés. Dans la semaine du 6 mars il y aura une rencontre de la Commission sur la mise en application du plan d'action de la politique familiale et la mise-à-jour du plan d'action de la politique à l'endroit des aînés (MADA).

12.4 Affaires culturelles et de loisirs / Bibliothèque – Léonce Tremblay

Une rencontre est prévue avec la présidente de la Corporation de la culture et des loisirs la semaine prochaine.

Les activités du comité bibliothèque vont bien. La participation est bonne. Une rencontre du comité est prévue pour le lundi 6 mars.

12.5 Comité consultatif régional STQ – Léopold Fraser

Réception d'un accusé-réception de la STQ concernant la liste des représentants d'organisme pour le comité consultatif.

12.6 Société Inter-Rives – Charles Méthé

Pas de rapport.

12.7 Corporation des Maisons du Phare – Carol Caron

Il y a eu une rencontre le 18 février avec des représentants du conseil d'administration de la corporation pour la nouvelle entente de service et la réalisation des travaux

### 12.8 Corporation de développement et de gestion touristique – Charles Méthé

Pas de rapport.

### 12.9 Table touristique inter-municipale – Charles Méthé

Pas de rapport.

### 12.10 Comité inter-municipal sur la signalisation touristique – Charles Méthé

Pas de rapport.

### 12.11 Parc côtier Kiskotuk – Charles Méthé

Pas de rapport.

### 13. Rapport du Directeur général

Le directeur général dépose son rapport d'activités et en fait la présentation.

### 14. Trésorerie

#### 14.1 Adoption des comptes du mois

#### **Résolution numéro 17.03.04.11**

Il est **proposé par Mme Louise Newbury**, appuyée par M. Léonce Tremblay, que le conseil adopte les comptes présentés à ce jour au montant total de 148 624,06 \$ tels que présentés. Les salaires représentent 4 291,15 \$ du montant total.

**Adoptée à l'unanimité**

### 15. Deuxième période de questions

Deux personnes sont présentes. Les questions et les interventions des citoyens et des citoyennes portent sur les sujets suivants :

- Premiers répondants : Faire des rencontres de pratique 2 fois par année et faire des rencontres d'échanges avec l'infirmier deux fois par année;
- L'utilisation du fonds santé : usage et établissement de critères pour l'utilisation ;
- L'héliport : rafraichir les bâtiments et avoir une pelle à l'héliport de Cacouna;
- Le service d'hélicoptère : faire une rencontre de la population avec la STQ et HélicoptAir.

### 16. Levée de l'assemblée

#### **Résolution numéro 17.03.04.12**

La levée de l'assemblée est **proposée par M. Léonce Tremblay**, à 10 h 30.

\_\_\_\_\_  
Léopold Fraser, maire

\_\_\_\_\_  
Denis Cusson, directeur général

Je, Léopold Fraser, maire, atteste la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.